

Grèce : les tortionnaires pourront recommencer

Les colonels pendant leur procès

Depuis près de six mois, la Grèce a connu une série de procès politiques dont la presse occidentale ne s'est guère fait l'écho et qui sont pourtant extrêmement révélateurs du malaise actuel du pays. Il s'agit de procès en relation avec les sept années de dictature qu'a connues la Grèce de 1967 à 1974 ; responsables de la junte fasciste, tortionnaires de la police, de la gendarmerie et de l'Asphaleia – la sécurité du territoire – et surtout les cinq responsables du massacre de l'école Polytechnique de novembre 1973.

Ces procès ont en effet un point commun : tous les coupables ont été acquittés. Les seuls à avoir été condamnés en première instance – les cinq responsables de la tuerie de Polytechnique – viennent d'être acquittés et relâchés en appel il y a juste quelques jours. Quant aux tortionnaires, ils peuvent désormais dormir tranquilles : les deux procès principaux qui eurent lieu l'automne dernier à Athènes et à Salonique se sont soldés par l'acquiescement des responsables et des peines légères pour quelques autres, de moindre acabit.

Bien entendu, on sait que la justice est sereine en Grèce comme ailleurs. Comme le dit sans rire l'actuel gouvernement, elle doit « *pouvoir juger en toute indépendance* ». C'est ce qu'elle fit, sans aucun doute, pendant les sept années d'occupation des colonels, quand cette même justice, avec les mêmes juges, a pratiquement condamné tous les « coupables » résistants ou simples citoyens déferés devant elle. A l'époque, la sérénité de cette justice-là coûtait cher : de quinze à vingt années de prison ou de sept à dix années de déportation. Et cela pour simple transport de tracts ou parfois même pour de simples délits d'opinion, comme écouter de la musique de Mikis Théodorakis ou lire le poète Yannis Ritsos.

Mais lorsqu'on supplicie une femme enceinte au point de la faire avorter sous les coups, lorsqu'on torture un adolescent au point de le rendre infirme pour la vie – comme ce fut le cas dans les locaux de la police de Salonique – il faut bien se dire qu'on n'est ni coupable ni un malade, ni un monstre : on est un patriote. Car c'est là, à mon sens, la clef de ces acquittements scandaleux et incompréhensibles : la plupart des juges (je dis bien la plupart car il y a de magnifiques exceptions – comme le juge d'instruction dans l'affaire Lambrakis, par exemple), une grande partie de l'appareil judiciaire n'ont jamais caché en Grèce leurs sympathies non pour la droite – ce serait incompréhensible – mais pour le fascisme.

Cette imprégnation par le fascisme de tous les rouages de la police, de l'armée, de la justice et même de l'administration explique la difficulté, la quasi-impossibilité en Grèce de procéder à une véritable et salutaire épuration, à supposer, bien sûr, que les cercles dirigeants en aient la moindre envie. Pourtant, tant que cette épuration ne sera pas menée à bien, tant qu'on n'aura pas totalement et radicalement nettoyé les écuries d'Augias de la police, de la gendarmerie et de l'armée grecques, ce pays continuera à vivre sur un volcan.

Les nostalgiques des colonels et de la dictature, remis en confiance par ces acquittements, se montrent d'ailleurs chaque jour plus insolents. Déjà, on parle de « *mesure de clémence* » à l'égard de Pattakos, de Papadopoulos et de tous ces pithécanthropes galonnés qui ont pillé et exploité la Grèce pendant sept ans.

Est-ce pour conjurer le réveil du volcan ? Est-ce pour l'apaiser qu'on lui immole aujourd'hui à nouveau les victimes de la dictature et des tortures en acquittant les tortionnaires ? Que ceux-ci se rassurent : demain, après-demain au plus tard, ils vont pouvoir recommencer.

Jacques Lacarrière

*Jacques Lacarrière, cinquante-deux ans, helléniste, auteur de *Chemin faisant* et de *l'été grec* (Plon).